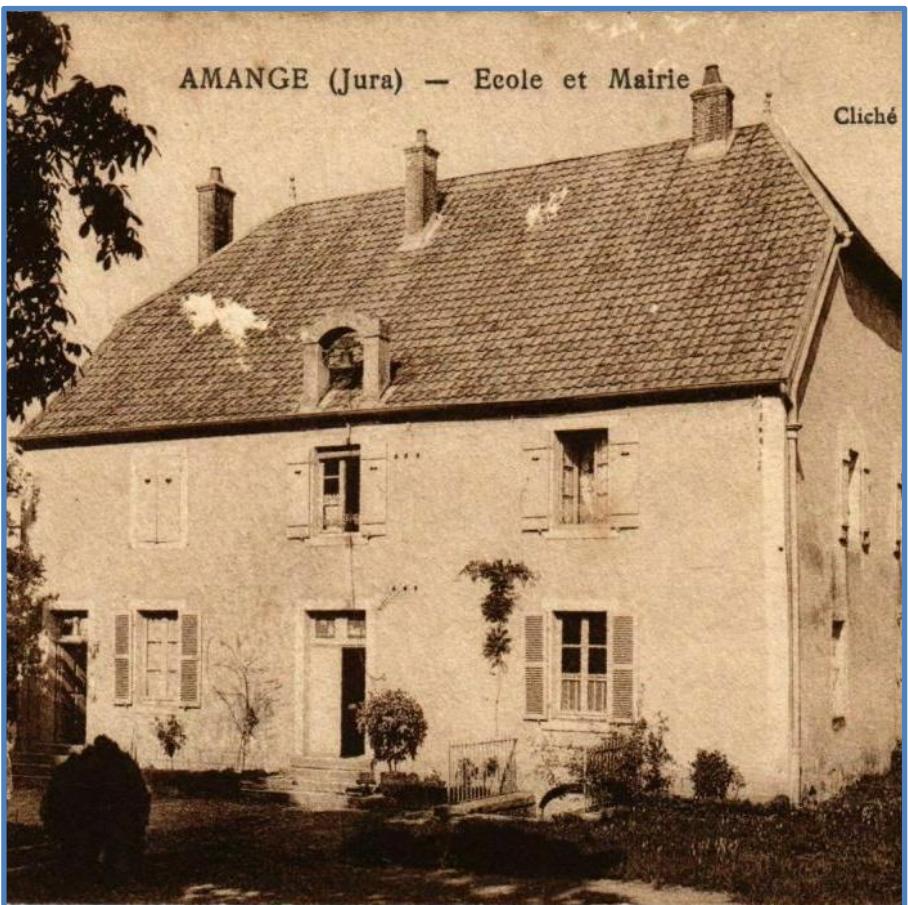
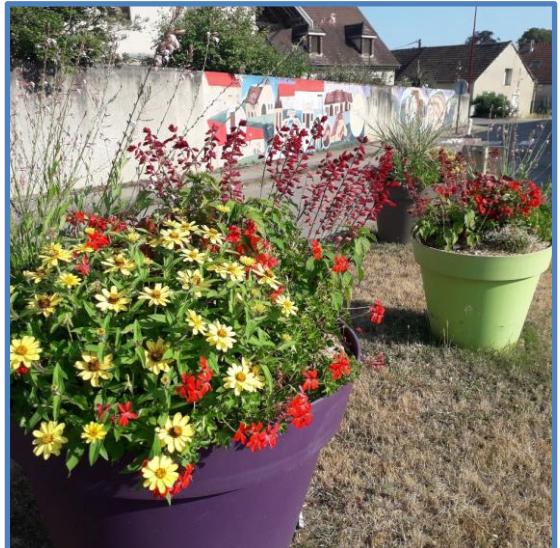


# AMANGE ÉCHOS

## BULLETIN MUNICIPAL N°65



I ❤️ AMANGE





Site Web



Application  
Intramuros



# LE MOT DU MAIRE

## EDITORIAL

Avec l'avènement de la nouvelle année, le conseil municipal vous présente ses vœux de bonne année au sein du village d'Amange. Nous sommes conscients que nos vœux viennent s'ajouter aux nombreux que vous avez déjà reçus, mais les nôtres concernent plus votre vie communale. Soyez assurés qu'au travers de ses compétences, le Conseil municipal essaie de vous apporter un meilleur bien être, et qu'il reste à votre écoute pour cela.

Comme vous le savez déjà, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. A ce sujet, la campagne électorale commencera officiellement le 2 mars.

Grande question du moment au niveau de l'Administration : « *le bulletin municipal peut-il être un outil de propagande électorale au service des élus sortants ?* ».

Dans le doute, et comme bon nombre de personnes sont devenues procédurières, il vaudrait mieux s'abstenir d'écrire ces textes municipaux, voire ne pas sortir tout simplement ce bulletin d'hiver.

Rien que le premier paragraphe de cet éditorial pourrait être de la propagande. Mais comment faire des vœux sans les singulariser un peu en direction des habitants de la commune ?

L'article suivant sur l'aire de jeux subit la même question. Mais c'est un article d'actualité sur un projet communal. Et tous les projets communaux ont toujours, jusqu'à aujourd'hui, été présentés dans les bulletins. Alors pourquoi pas celui-là ?

Voilà des questions qui montrent les difficultés de gérer une commune, avec un risque permanent d'être répréhensible, encore plus dans cette période électorale.

**Inscriptions sur les listes électorales :**  
**jusqu'au vendredi 6 février 2026**  
**justificatif de domicile et carte d'identité obligatoires**



## SOMMAIRE

*Vie communale*

*La parole des associations*

*Le mot de l'école*

*Infos pratiques*

*Calendrier SICTOM*





# VIE COMMUNALE

## La problématique du secrétariat de mairie



En mai 2025, notre secrétaire de mairie, a été arrêtée pour longue maladie. Elle est employée par le Grand Dole et avait été mise à notre disposition par contrat. C'est donc le Grand Dole qui est chargé de retrouver une remplaçante.

Or, depuis le mois de mai, aucune secrétaire compétente n'a pu être recrutée pour assurer les 15 heures de secrétariat par semaine. Ce sont des secrétaires qui travaillent sur le secteur du Grand Dole qui, de leur plein gré, ont essayé de nous dépanner. La première, Patricia, a ajouté 6 heures à ses 35 heures pour venir à Amange, 2 heures le mardi et 4 heures le jeudi. Epuisée, elle n'a pas souhaité continuer après les vacances de Noël, même si nous lui avions enlevé les 2 heures du mardi.

A partir du mois de novembre, Aurélie, la secrétaire de Châtenois était venue prêter main forte à Patricia le vendredi matin. Nous étions sur une période de 10 heures de secrétariat assurées sur 15 heures normalement. Ça allait un peu mieux !

Depuis janvier 2026, suite au départ de Patricia, 5 heures sont assumées par Aurélie le vendredi matin et 4 heures le vendredi après-midi par Maelle, la secrétaire de Falletans et Monnières.

L'ouverture de la mairie ne pourra se faire dorénavant que de 16 h 30 à 18 h 30, le vendredi jusqu'à au moins début mars.

Nous le regrettons, mais le maire reste toujours à votre disposition, par téléphone et pour régler les problèmes qui ne nécessitent pas la présence d'une secrétaire.

Et toujours rien en vue du côté du Grand Dole !

## Affouages

Chaque année, l'ONF traite avec un bûcheron local, pour la coupe des arbres qui seront vendus. Leurs houppiers, ainsi que quelques arbres sur pieds, sont dirigés en produits d'affouage.

Cet hiver, le bûcheron, ayant souscrit un nombre important de contrats, a pris du retard sur sa venue à Amange. Son intervention avait été prévue avant fin décembre, nous espérons qu'elle aura lieu courant janvier 2026.

Il nous paraît important que pour les années à venir, nous retrouvions une gestion normale de l'affouage. C'est pourquoi, il est prévu une réunion avec le bûcheron et l'ONF afin de régler ce problème.





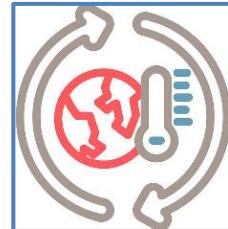
# VIE COMMUNALE

## Dégâts liés au réchauffement climatique

Vous avez subi des dégâts matériels, notamment au niveau de votre maison d'habitation, suite aux deux périodes de sécheresse de l'été 2025.

Nous vous prions, après intervention auprès de votre assurance, de nous faire remonter une demande en mairie, afin que nous présentions une reconnaissance en catastrophe naturelle.

Merci de faire remonter l'information avant fin février 2026.



## Une aire de jeux novatrice

En 2022, lorsque la municipalité a décidé de réaménager la salle des fêtes et l'ensemble des terrains de sport aux alentours, l'aire de jeux avait volontairement été laissée de côté. Non seulement nous n'avions pas trouvé de subventions spécifiques pour nous aider financièrement, mais d'autre part, nous n'avions pas de solutions miracles pour éviter que les jeux soient détériorés périodiquement par des ados peu scrupuleux.

En 2025, après une réflexion interne au conseil municipal, nous avons inscrit une somme de 38 000 € TTC pour la restauration de l'aire de jeux.

Nous avons décidé d'adhérer au programme ENVI (*Espace Nouveaux Villages Innovants*) du Conseil Régional, qui allie participation de la population au projet, mais aussi respect du site et de son environnement. En contrepartie, la Région pouvait nous apporter un financement jusqu'à 60 % des dépenses.

Une réunion avec la population a eu lieu le 12 novembre 2025. Une dizaine d'amangeais étaient présents et le projet a été défini ainsi :

Pour éviter les dégradations et les incidents, deux propositions ont été validées. La première consistait à créer une nouvelle aire de jeux pour les petits, de 3 ans à 10 ans, à droite de l'aire actuelle (voir plan), limitée à droite par le petit talus côté sapins. L'aire actuelle sera dédiée aux adolescents. Seule la balançoire et la table de ping-pong subsisteront pour l'instant, car les autres jeux ne sont plus aux normes. La seconde proposition devrait permettre de dissuader la détérioration des jeux. Ceux-ci seront sous le regard d'une caméra supplémentaire, implantée sur le site actuel de surveillance de la salle des fêtes et des déchets recyclables. En sus de la législation, une charte sera mise en place par la municipalité pour que cette caméra soit utilisée uniquement en cas de méfaits.

La nouvelle aire de jeux sera garnie au départ par 4 jeux de base :



Un tapis-fesses



Un tourniquet



Une balançoire deux sièges, dont un pour les moins de 3 ans



Un toboggan amélioré



## VIE COMMUNALE

Pour le respect de l'environnement, trois des jeux sont en matériaux recyclables, construits en France, vendus et posés par une société implantée à Lons-Le-Saunier et Pesmes. L'état de ces jeux sera soumis, une fois par an, à l'avis d'un bureau d'études (Socotec actuellement) et un comité de suivi amangeais définira l'entretien des lieux et les nouveaux achats chaque année.

Une araignée géante (jeu de déplacement aérien) avait été proposée par le seul enfant présent à la réunion, mais son prix était équivalent à l'ensemble des 4 autres jeux. Son installation reste à l'étude pour les prochaines années.

Une haie d'essences locales (voir plan) sera implantée le long de la barrière de délimitation existante, afin de favoriser l'ombre et la biodiversité. Quelques nichoirs et abris à insectes seront construits et installés par les enfants côté chalet et sapins. Un contrat avec la MFR sera recherché, pour l'utilisation par les enfants, d'une liaison protégée, entre le village et l'aire de jeu, par le sentier existant à l'intérieur du pré MFR.

Concernant la prise en compte de la transition écologique et énergétique, le sol restera herbeux sauf sous les jeux qui seront garnis d'une réception réglementaire en graviers spéciaux pour amortir les chutes.

L'évaluation financière est de 25 585 € HT dont 10 740 € pour les 4 jeux, 10 000 € pour leur installation et 4 845 € pour la vidéosurveillance, soit un total de 25 585 € HT, environ 30 000 € TTC.

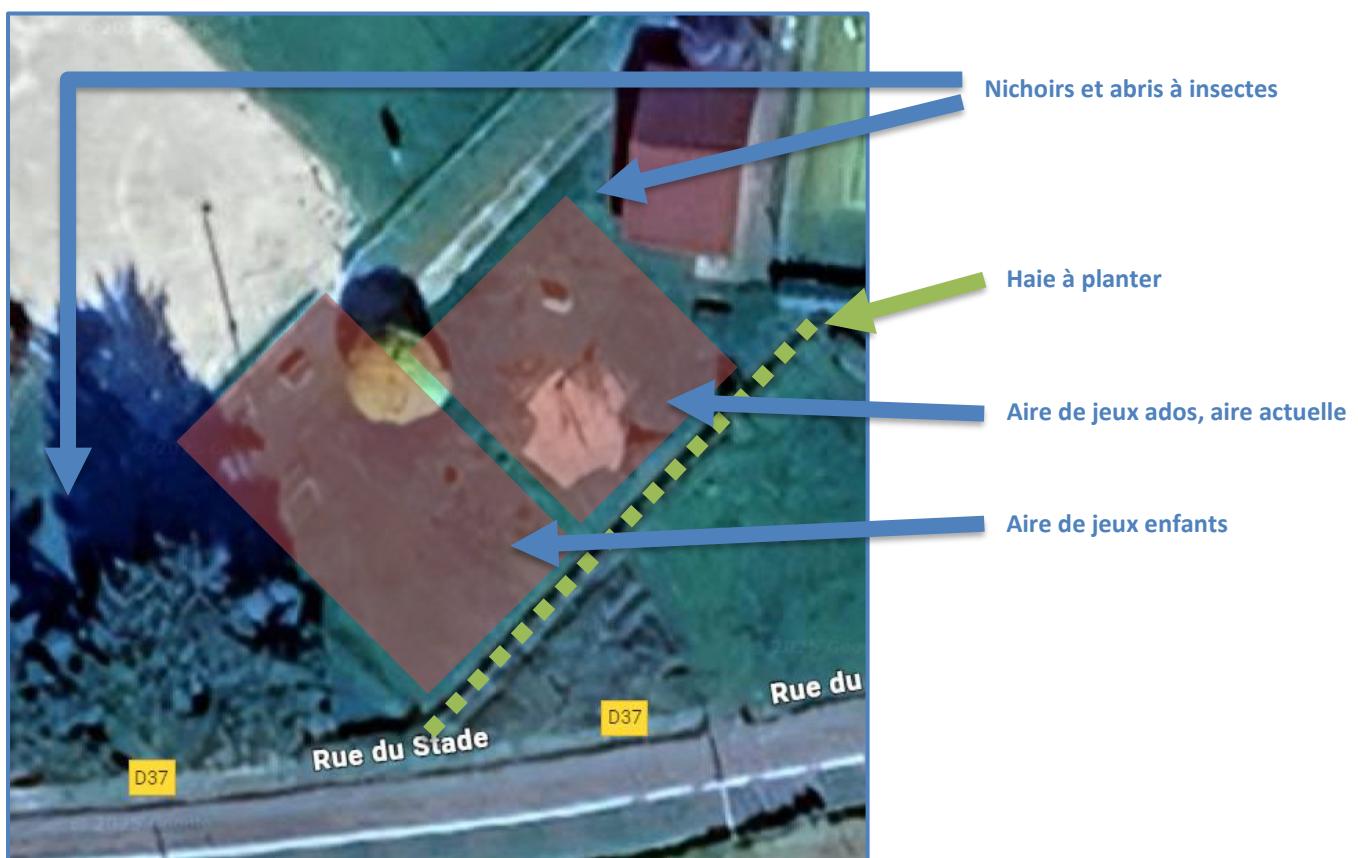
Deux partenaires se sont engagés à subventionner le projet : à hauteur de 40 % pour la Région, soit 10 000 € et 20 % pour le Grand Dole, soit 5 248 €. Les 40 % restant seront à la charge de la commune, soit 10 339 € (la commune récupérera la TVA en sus).

La mise en place des jeux est prévue dans la seconde quinzaine de mars 2026.

A noter que l'aire de jeux actuelle (même si elle est désuète) mais aussi les multi jeux et l'ancien terrain de foot sont utilisés par les élèves de la cantine, les locataires de la salle des fêtes, les jeunes d'Amange et d'autres villages (et même la gendarmerie qui vient jouer au tennis) qui fréquentent régulièrement le site.

Un des multi jeux, réservé au tennis, volley et badminton, bénéficie d'un éclairage, d'une durée d'une heure, renouvelable, depuis maintenant 2 ans. Un interrupteur extérieur permet l'allumage.

La salle des fêtes et son environnement sont un plus indéniable pour notre village. Sa surveillance, son utilisation et son entretien sont l'affaire de tous. Nombre d'entre vous interviennent déjà pour garder ce site intègre.





# VIE COMMUNALE

## Hommage à André Laibe



André Laibe nous a quittés le 16 septembre 2025, dans sa 98<sup>ème</sup> année. André a été maire de la commune de 1983 à 1989.

Avec son conseil municipal et quelques personnes ressources du village, il a été à l'origine des deux courts de tennis et de la mise en place du chalet. C'est lui qui a initié le projet de salle des fêtes et nous avons apprécié qu'il soit présent lors de l'inauguration de cette salle des fêtes rénovée, il y a 3 ans.

Sa fille Stéphanie demeure dans la maison familiale aux Chapelières.



### 11 novembre 2025

Grande affluence des amangeais avec participation des élèves de l'école accompagnés par leur enseignante et Julien au piano.



### 13 décembre 2025

Belle ambiance au repas des anciens, à la salle des fêtes

## Rappel des aides CCAS

Aide de **130 €** aux jeunes passant leur permis de conduire catégorie B. En contrepartie, ces jeunes devront effectuer deux demi-journées de travaux d'intérêt général dans la commune.

Aide de **10 €** de participation sur une licence « sport et loisirs » pour les jeunes de 6 à 18 ans.

Toutes ces aides seront attribuées sur demande écrite et présentation des pièces justifiant la dépense.



En 2025, Ninon, Issame, Nathan et Jahid ont rénové les barrières du parking du stade pour bénéficier de l'aide au permis de conduire



## Boîte à idées



Une idée pour le village, transmettez-la à l'équipe municipale !

Par boîte aux lettres électronique à : [mairie@amange.fr](mailto:mairie@amange.fr)

Ou par la boîte aux lettres classique, ou sur l'application Intramuros





# LA PAROLE DES ASSOCIATIONS

## PROJETS 2026

- Samedi 7 février à 9h30 : Atelier cuisine non inflammatoire avec Magalie Labrot, praticienne en naturopathie. À la Maison Familiale et Rurale (cuisine pédagogique).
- Samedi 21 mars : Saint Patrick
- Samedi 27 juin : Lougarock

Et d'autres animations pas encore programmées :

- Soirée foot sur écran SDF
- Pique-nique de rentrée septembre
- Spectacle enfants
- Atelier couture
- Commission Déco/village



## Conseil d'administration 2025/2026

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Gérard Hoyez</li><li>▪ Sylviane Fleury</li><li>▪ Lydiane Trotte</li><li>▪ Françoise Bernardin</li><li>▪ Sarah Limoge</li><li>▪ Amélie Stankovic</li><li>▪ Cécile Didier</li><li>▪ Rémi Maréchal-Lyet</li><li>▪ Céline Bertoncini</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Laura Bouhelier</li><li>▪ Pierrick Maignan</li><li>▪ Catherine Bertrand</li><li>▪ Sophie Rossignol</li><li>▪ Thierry Rossignol</li><li>▪ Stéphanie Meugnier</li><li>▪ Marie-Hélène Marechal-Lyet</li><li>▪ Fanny Maréchal-Lyet</li><li>▪ Julien Malfati.</li></ul> |
|--|--|

## BUREAU

- PRESIDENTE : Lydiane Trotte
- VICE-PRESIDENT : Thierry Rossignol
- TRESORIER : Gérard Hoyez
- TRESORIER ADJOINT : Pierrick Maignan
- SECRETAIRE : Françoise Bernardin

Jeux « porte de Noël »





# LE MOT DE L'ÉCOLE

## Spectacle

Les enfants du RPI sont allés à la salle des fêtes de Châtenois pour voir un spectacle financé par les mairies. Théo et Clotilde Desmoulin ont présenté leur spectacle qui s'appelle « *La boîte à musique ensorcelée* ». Il raconte l'histoire de Barbara, une fille emprisonnée dans sa boîte à musique avec sa harpe. Un magicien un peu foufou, Victor, se présente à Barbara. Même si le magicien n'est pas très expérimenté, il va essayer de sortir Barbara de sa boîte à musique à l'aide de son grimoire, sans faire trop de bruit pour ne pas réveiller le dragon qui surveille la boîte à musique...



## Marché de Noël

Le vendredi 19 décembre, nous sommes allés aider à installer les chaises et les décorations fabriquées par les élèves du RPI pour le marché de Noël. Le soir, tous les élèves ont chanté et les élèves de Châtenois ont même dansé. Pour le bouquet final, nous avons présenté un chant commun, tous ensemble. Nous avons passé une très belle soirée !



## La neige à l'école

L'année à l'école a commencé avec une belle surprise : la neige ! Nous avons eu la chance de pouvoir en profiter, de jouer dedans et de construire de beaux bonhommes de neige.





# INFOS PRATIQUES

## Magalie Labrot : un accompagnement naturel pour votre mieux-être !

En ce début d'année, je tiens à adresser à toutes les habitantes et à tous les habitants de notre village mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Que 2026 vous apporte **santé, sérénité et petits pas vers un mieux-être durable !**

Je suis Magalie Labrot, praticienne en naturopathie, iridologie et réflexologie auriculaire. Amange est mon village ; j'y suis profondément attachée.

Après avoir exercé à Rochefort/Nenon, j'ai récemment déménagé mon activité et je suis désormais installée au Pôle Santé d'Orchamps, où je vous accueille avec plaisir.

Mon objectif est simple : vous accompagner, au cas par cas, vers plus de confort au quotidien grâce à des approches naturelles et complémentaires.

J'accompagne toute personne souhaitant améliorer son bien-être, mieux gérer son stress, soutenir son système immunitaire, retrouver de la vitalité ou adopter une hygiène de vie plus équilibrée.

Je propose aussi un accompagnement spécifique pour celles et ceux qui souhaitent arrêter le tabac — la réflexologie auriculaire y apporte souvent de très bons résultats.

### ***Une approche complète et personnalisée***

Chaque séance commence par un bilan d'iridologie, soit l'observation des deux iris pour mieux comprendre votre terrain et votre fonctionnement global.

Ce moment d'échange me permet de proposer des conseils personnalisés en hygiène de vie, alimentation et soutien naturel.

Je suis membre de l'IFMI (Institut Français de Micro-Immunothérapie) et, lorsque c'est approprié, je peux proposer un accompagnement visant à soutenir le système immunitaire par la micro-immunothérapie.

En complément, je propose des séances de réflexologie auriculaire, une méthode douce qui utilise les zones réflexes de l'oreille pour favoriser détente et équilibre.

Pour l'arrêt du tabac, j'accompagne avec un protocole progressif et bienveillant.

### ***Continuer à accompagner ici, dans notre village***

Je continue de m'impliquer dans la vie locale : j'animerai régulièrement des conférences à la salle des fêtes d'Amange et j'organiserai des ateliers « cuisine non inflammatoire » ouverts à tous ceux qui souhaitent apprendre des recettes simples pour diminuer l'inflammation (et donc, les douleurs chroniques) au quotidien.

Ces rencontres sont des moments d'échange pratiques et conviviaux — n'hésitez pas à consulter les affichages municipaux ou à me contacter pour les prochaines dates !

### ***Dans le respect de chacun et en complémentarité***

Mon accompagnement se veut respectueux du parcours de chacun et complémentaire aux autres professionnels de santé présents sur le territoire.

Il est important de préciser que **je ne réalise ni diagnostic ni pronostic, ces actes relevant exclusivement du médecin.**

Mon rôle est d'apporter des outils naturels, de vous aider à mieux comprendre votre terrain et à devenir acteur de votre mieux-être, en cohérence avec tout suivi médical déjà en place.

En résumé, que ce soit à mon local, à la salle des fêtes d'Amange ou autour d'une casserole d'atelier « cuisine non inflammatoire », je serai ravie de vous accompagner vers plus de mieux-être !

Et rassurez-vous : dans mes ateliers, la seule chose qui risque de "piquer", c'est parfois le curcuma... jamais mes séances !

Alors...à bientôt !

Magalie LABROT



# INFOS PRATIQUES



## Phishing / Hameçonnage

On vous incite à communiquer des informations sensibles ? Ne tombez pas dans le piège.

### QUE SE PASSE-T-IL ?



#### 1. Vous recevez un courriel piégé

Le courriel suspect vous invite à :

- cliquer sur une pièce-jointe ou un lien piégé ;
- communiquer des informations sensibles.



#### 2. L'attaquant se fait passer pour un tiers de confiance

L'attaquant est alors en mesure :

- de prendre le contrôle de votre système ;
- de faire usage de vos informations.



### LES 7 BONNES PRATIQUES

#### Conseil n°1 : Ne communiquez jamais d'informations sensibles par mail.

Aucune administration, société commerciale sérieuse, ne vous demandera vos données bancaires ou vos mots de passe par message électronique ou par téléphone. Ne communiquez pas d'information sensibles par ces canaux.

#### Conseil n°2 : Soyez extrêmement vigilant vis à vis des mails provenant d'internet.

L'ensemble des messages provenant d'internet ont pour objet *[Internet]* sur votre messagerie interpersonnelle ou sont reçus dans le répertoire *non-officiel* de votre messagerie organique, et doivent donc être considérés avec méfiance.

#### Conseil n°3 : Ne faites pas confiance au nom affiché dans le champ expéditeur.

La tactique de phishing préférée des cybercriminels consiste à usurper le nom indiqué dans le message électronique. Le nom de l'expéditeur est alors celui choisi par l'attaquant ("Gendarmerie Nationale" par exemple), cependant l'expéditeur réel peut-être n'importe quelle adresse mail (type gmail, outlook, etc.).

#### Conseil n°4 : Regarder les liens mais ne cliquez pas !

Les cybercriminels adorent intégrer des liens malveillants dans les messages en apparence légitimes. Lorsque de tels liens sont présents dans le corps du message, survolez-les avec votre souris pour voir où ils mènent, mais ne cliquez pas !

#### Conseil n°5 : Prenez garde aux menaces exagérées

Les attaquants vont tenter d'exercer une pression psychologique afin de vous faire céder (tel que la suppression de vos accès) et de vous inciter à transmettre des informations sensibles.

#### Conseil n°6 : Ne cliquez pas sur les pièces jointes des expéditeurs inconnus.

Joindre des documents contenant des virus et des logiciels malveillants est une tactique de phishing courante. Ces logiciels malveillants peuvent endommager votre ordinateur, voler vos mots de passe ou encore vous espionner à votre insu.

#### Conseil n°7 : Un doute ? Cherchez les fautes d'orthographe.

Les entreprises et institutions sont conscientes dans leurs communications. Généralement, les messages légitimes ne contiennent donc pas de fautes graves d'orthographe ou de grammaire.

### COMMENT RÉAGIR ?

#### Il vous reste des doutes malgré tout ?

- Interrogez vos collègues afin d'avoir leur avis ;
- Contacter la société, l'interlocuteur concerné pour confirmer le message ou l'appel reçu ;
- Demander conseil à votre SOLC.



#### Que faire ?

- Prévenir vos collègues du phishing afin qu'ils n'en soient pas victime
- Ne transférez pas : Transmettez le mail suspect en tant que pièce jointe à l'adresse : signal-spam@gendarmerie.interieur.gouv.fr

# CALENDRIER 2026 : AMANGE

## JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

## MARS

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

## AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

## MAI

L	M	M	J	V	S	D
				→	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	→	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	→	30	31

## JUIN

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

## JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

## AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

## SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

## OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	→	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

## DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	→	26	27
28	29	30	31			

**MERCI DE SORTIR VOS BACS LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE**  
**COLLECTE ENTRE 5H ET 20H**

### ORDURES MÉNAGÈRES

LE VENDREDI  
 DES SEMAINES PAIRES



### DÉCHETS RECYCLABLES

LE LUNDI  
 DES SEMAINES IMPAIRES

